

OBJECTIFS de la formation

Health Care Formation est un organisme, créé selon nos valeurs (Individualisation, Ecoute, Respect, Acocompagnement, Transmission, Expérience) et fédérant une équipe de soignants qui ont tous une expérience de formateur et animés par la meme volonté de transmission de leurs expériences et de leurs compétences. Nos formations peuvent etre destinées soit à des professionnels de santé, soit à des salariés ou des demandeurs d'emploi mais également à des personnes voulant évoluer vers les métiers du sanitaire et social.



Comprendre ce que sont les TMS
et leurs causes.



Expliquer les bonnes
pratiques à mettre en place
pour les prévenir en
adaptant ces conseils au
poste de travail.



Adopter une hygiène de vie
au quotidien pour éviter
leur survenue.

A la suite de cette formation, une attestation individuelle de formation
à la prévention des troubles musculo-squelettiques vous sera remise.

HEALTH CARE FORMATION



CONTACT

Mail : contact.hcformation@gmail.com
Téléphone : 07-85-69-59-87
Directrice pédagogique : PALMADE Celine



SITE INTERNET

healthcare-formation.fr



SIÈGE SOCIAL

29 boulevard André Netwiller
31200 Toulouse



ACCÈS

Sortie métro borderouge
Sortie Rocade 13

Ne pas jeter sur la voie publique

Organisme de formation enregistré sous le numéro 76311010031

HEALTH
CARE
FORMATION

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

“ Health Care Formation

Se former, se perfectionner,
atteindre ses objectifs,
Health Care Formation se tiendra
à vos côtés à chaque étape.

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

Les TMS sont un groupe hétérogène de pathologies touchant l'appareil locomoteur (muscles, articulations, os, tendons) et qui est depuis plusieurs années la première maladie professionnelle en France.

La répétition des gestes, le port de charges lourdes sont des facteurs de risque. Mais avec le développement du télétravail, des TMS peuvent survenir par la mise en place de mauvaises postures et de positions plus statiques.

“ La prévention de ces maladies est primordiale pour diminuer le nombre d'arrêts de travail dans les entreprises et la souffrance des salariés.



LE PROGRAMME de formation



Module 1 : Enseignement théorique – 3H

Ce premier module se fait via une visioconférence. Il est composé de :

- Rappels d'anatomie et physiologie de l'appareil locomoteur.
- L'étude des causes de la survenue des TMS..

Module 2 : Enseignement pratique – 3H

Ce deuxième module se fait via une visioconférence. Il est composé :

- D'une réflexion autour des postes de travail de chacun et des risques possibles de la survenue des TMS.
- D'un travail sur les bonnes pratiques à mettre en place pour les prévenir.

Module 3 : Mise en situation au domicile – 1H

Ce troisième module se fait au domicile de la personne sur son poste de travail.

- Des conseils d'hygiène de vie au quotidien pour éviter les TMS seront donnés à cette occasion.

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL



>> Le programme est conçu par un formateur qui est kinésithérapeute diplômé d'état et formé à l'éducation thérapeutique.

>> La formation est validée par un médecin.

>> Elle est organisée à distance avec deux modules de trois heures et une visite d'une heure à domicile pour personnaliser de façon optimale la mise en pratique.

>> Les groupes ne dépasseront pas 15 personnes pour optimiser la dynamique du groupe.

>> L'évaluation des connaissances liées à la formation se fait avant, pendant et après la formation.

LES POINTS FORTS

PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL